

FORMULAIRE D'ACCORD PRÉALABLE

A L'ÉDITION DE LA CONVENTION DE STAGE EN FRANCE 2025-2026 (DROM-COM compris)

(Préalable à la saisie dans ESUP Stage sur l'ENT)

*** Dossier complet (= 3 documents) à transmettre par courriel
impérativement 3 semaines minimum avant le début du stage à : stages.lcsh@uca.fr**

Documents disponibles sur le site de l'UFR LCSH : [Stages - UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines \(uca.fr\)](http://Stages-UFR.Lettres.Culture.Sciences.Humaines(uca.fr))

*Ce formulaire 1 est un document interne. Il n'est pas à transmettre à la structure.
Il doit être complété par l'étudiant.e, tout comme la grille de calcul des heures (formulaire 2) en
prenant les informations auprès de la structure d'accueil en amont.*

STAGE OBLIGATOIRE

(Intégré dans le cursus de formation)

*** Dossier complet (= 3 documents) qui doit être
renvoyé par l'étudiant.e = formulaire 1 signé + formulaire
2 + votre attestation de Responsabilité Civile mentionnant
le terme "stage"**

STAGE DE PROFESSIONNALISATION

Stage facultatif (= 0 crédit ECTS): le volume horaire doit être compris entre 71h00 minimum et 462h00 maximum. Des missions seront confiées et seront notées sur la convention de stage. ! ne peut se faire que si la maquette de formation ne prévoit pas de stage obligatoire.

PERIODE D'OBSERVATION

Facultatif (= 0 crédit ECTS): le volume horaire doit être compris entre 35H00 minimum et 70H00 maximum. Aucune mission ne sera confiée.

Attention : pour tout stage réalisé dans le cadre d'une UE Libre, merci de consulter le catalogue dédié en allant sur le site internet de l'UCA, onglet « formation » / « catalogue des UE Libres » afin d'identifier le référent à contacter. Si ce n'est pas l'UFR LCSH, ce formulaire n°1 n'est pas le support à compléter.

ETUDIANT.E

N° étudiant.e

Régime d'inscription:

- Formation initiale
 Formation Continue

Nom

Prénom

Diplôme en cours (intitulé exact)

Niveau : N1

N2

N3

M1

M2

LP

N° téléphone mobile

Courriel (Adresse UCA)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie à contacter en cas d'accident :

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

! les adresses mails doivent être orthographiées très précisément sur ce formulaire ainsi que lors de votre pré-saisie sur votre ENT sinon le circuit des signatures électroniques sera bloqué

Nom de l'établissement d'accueil

Nom du signataire représentant l'établissement (Le signataire est le représentant légal selon la forme juridique de la société)

Fonction du signataire

Téléphone

Effectif du personnel : <10 10 à 49 50 à 249 >250

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

N° SIRET ou SIREN

Code APE

Structure juridique (exemple : SARL, EURL etc...) :

Type d'établissement : (exemple : administration, association, entreprise privée etc...) :

Nom du service où s'effectue le stage

Adresse (si différente de celle de l'établissement)

Code Postal

Ville

Nom /Prénom tuteur.trice professionnel.le de l'établissement d'accueil

Fonction tuteur.trice professionnel.le dans l'établissement d'accueil :

Téléphone

Courriel

CONTENU DU STAGE

Les champs concernant le contenu du stage doivent être complétés précisément sinon la demande

sera rejetée. Nombre de ECTS validant l'UE : /uniquement pour les stages obligatoires

Thématique du stage :

Sujet :

Fonctions et tâches exercées dans la structure :

Compétences à acquérir ou à développer :

Dates précises du stage : du au Durée totale du stage – Nombre d'heures :

(À compléter à l'aide du **formulaire 2 : la grille de calcul automatique** ; à fournir obligatoirement)

(Les stages peuvent être effectués uniquement entre le 1^{er}/10 de l'année N et le 30/09 suivant de cette même année universitaire)

! Chaque période au moins égale à **7 heures de présence**, consécutives ou non, est considérée comme équivalente à un jour et chaque période au moins égale à **22 jours de présence (soit 154h00)**, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois.

(Art. D124-6 Code de l'éducation)

L'étudiant.e et son enseignant.e référent.e attestent qu'ils ont vérifié au préalable que la période de stage et le nombre d'heures total respectent ce qui est indiqué dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences, votées en Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire → [cliquez ici pour accéder aux MCCC](#)

Temps plein = 35h00 ou + selon la convention de la structure d'accueil ou Temps partiel < 35h00

! Un stagiaire n'a le droit **ni à la récupération des heures supplémentaires ni à la RTT**, mais il peut avoir des autorisations d'absences (non payés, sauf en cas de maternité et l'adoption)

Commentaires sur le temps de travail (préciser si présence après 21h, jour(s) férié(s), travail le dimanche) :

Gratification horaire € net/heure de présence effective

! Obligatoire à compter de la 309^{ème} heure de stage au taux en vigueur **4,50€ net /heure de présence effective** ; sauf en Formation Continue, gratification non obligatoire ; pour les stagiaires FC, gratification interdite dans les organismes publics

Modalité de versement : Chèque Virement bancaire

Confidentialité sujet ou thème du stage: Oui Non

Avantages en nature (tickets restaurants, logement...) :

Autorisations d'absence et congés éventuels :

! Les congés ne sont pas obligatoires en stage, ils sont à déterminer avec la structure d'accueil avant la signature de ce formulaire par l'enseignant.e référent.e ; s'ils ne sont pas gratifiés il faut les déduire de la grille de calcul des heures. (voir guide des stages pour plus de précisions).

Les congés ne doivent pas impacter sur le nombre d'heures en stage prévu dans la formation.

ENSEIGNANT.E REFERENT.E

Enseignant.e référent.e assurant le suivi pédagogique au cours du stage : M. / Mme

Modalités de suivi du stagiaire par l'enseignant.e référent.e :

Visites Échanges téléphoniques Courriels Autres (préciser)

L'enseignant.e référent.e utilise-t-il/ t-elle l'application "suivi des stages" sur l'ENT pour assurer le suivi pédagogique de l'étudiant.e durant son stage (notamment pour l'envoi des fiches d'appréciation) : oui non

VISA OBLIGATOIRE AVANT TRANSMISSION AU BUREAU DES STAGES

Enseignant.e référent.e

Avis favorable Avis Défavorable

Signature obligatoire :

Clermont-Ferrand, le

! Le bureau des stages ne pourra traiter votre convention de stage si le délai de **3 semaines minimum** entre la date d'envoi de votre dossier par mail et votre date de départ en stage n'est pas respecté. Nous vous demanderons de reporter votre date de départ en stage le cas échéant.